



ISOLANT DE POLYSTYRÈNE EXPANSÉ(EPS)

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Distributeur : SYSTÈMES **adex**
USINE HÉBERTVILLE-STATION
67, rue Saint-Paul
Hébertville-Station (Québec)
G0W 1T0
T (418) 343-2640 | F (418) 343-2952
www.adex.ca

FS préparée par : Les Systèmes Adex inc.

Date de préparation : 21 janvier 2015

Téléphone : T (418) 343-2640

SECTION 2 - COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CONCENTRATION (%poids/poids)	NUMÉRO CAS	DL ₅₀ (espèce et voie)	CL ₅₀ (espèce)	TLV-TWA
Aucun*					

*Nul quand le pentane résiduel de l'agent de soufflage est réduit à la concentration décrite dans la section 16.

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES

Voies d'absorption : Contact avec les yeux

Effets de l'exposition aiguë au produit : Aucun

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Premiers soins particuliers à administrer :

Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau courante pendant 15 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, rincer à nouveau et demander l'assistance d'un médecin immédiatement.

FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ ISOLANT DE POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

SECTION 5 - LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : N/D

Méthodes d'extinction : Eau, brouillard, CO₂, poudre chimique.

Méthodes spéciales : Non

Point éclair et méthode de détermination : N/D

Limites inférieure et supérieure d'inflammabilité : N/D

Température d'auto-ignition : N/D

Produits de combustion dangereux : Peut émettre un grand volume de fumée dense et noire.

Données sur l'explosibilité : N/D

SECTION 6 - MARCHE À SUIVRE EN CAS DE DISPERSEMENT ACCIDENTIEL

Procédures en cas de fuites ou de déversements : N/A

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Méthodes et équipements pour la manutention : N/A

Exigences en matière d'entreposage : Ne pas exposer le matériel à la lumière du soleil. Le matériel doit être gardé sec et protégé des intempéries.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle : Lunettes de sécurité

Contrôle technique : Si le produit en bloc ou en panneau doit être coupé par un procédé de découpage par fil chauffant, l'espace de travail doit être ventilé pour éliminer la fumée dégagée.

FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ

ISOLANT DE POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Bloc rigide d'isolant, ou panneau
Odeur :	Non
État physique :	Solide
pH :	N/A
Tension de vapeur :	N/A
Densité de la vapeur (Air =1) :	N/A
Point d'ébullition (°C) :	N/A
Point de congélation (°C) :	N/A
Densité relative (g/ml) ::	Densité apparente 1,0 à 2,0 lbs/p ³
Taux d'évaporation :	N/A
Coefficient de partition eau-huile :	N/A
Seuil de l'odeur :	N/A
Viscosité ::	N/A
Solubilité dans l'eau (20 °C) :	Non
Pourcentage de volatile en volume:	(pentane et eau) 0.18% (voir section 16)

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Oui

Conditions de réactivité à éviter : N/A

Incompatibilité avec d'autres produits : Peut se dissoudre en contact avec des solvants

Produits de décomposition dangereux : Non

Polymérisation dangereuse : Non

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Effets d'une exposition de courte durée : Non

Propriété irritante : Non

Sensibilisation au produit : N/D

Cancérogénicité : N/D

Effets sur la reproduction : N/D

Tératogénicité: N/D

Mutagénicité : N/D

Produits synergiques : N/D

FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ ISOLANT DE POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Il n'y a pas d'information relative disponible concernant les effets de ce produit sur l'environnement.

SECTION 13 - ÉLIMINATION DU PRODUIT

Élimination des résidus : Éliminer en respectant les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 - INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Classification pour fin de transport : N/A

NIP : N/A

SECTION 15 - INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Classification SIMDUT : produit non contrôlé

Ce produit est considéré non-dangereux sous "OSHA Hazard communication Standard (29CFR 1910.1200)".

La présente fiche signalétique de santé et sécurité est conforme aux exigences du « Règlement sur les produits contrôlés » et la fiche signalétique contient toutes les informations exigées par le RCP.

SECTION 16 - RENSEIGNEMENTS DIVERS

Immédiatement après avoir moulé le polystyrène en bloc, l'agent de soufflage résiduel, le pentane, est présent à une concentration de 2 à 3% en poids. Les blocs sont entreposés à température de la pièce ou à une température élevée de 130 °F afin de réduire le pentane à moins de 1% en poids (0.18% en volume) et d'obtenir une stabilisation dimensionnelle. L'espace d'entreposage doit préalablement être équipé d'un système de ventilation pour éliminer au fur et à mesure les vapeurs de pentane.